

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00231 Numéro SIREN : 793 277 971 Nom ou dénomination : A QUI LOU SUD

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003147

B3147

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SAS AQUI LOU SUD</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>258 Lieu Dit la Rouvière 30440 SUMENE</u>																				
SIREN		<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">9</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">3</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">9</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">7</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">1</td> </tr> </table>										7	9	3	2	7	7	9	7	1
7	9	3	2	7	7	9	7	1												
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1 2		Durée de l'exercice précédent *				1 2										
Exercice N clos le <u>31/12/2017</u>																				
ACTIF																				
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3												
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012														
		Autres *		014		016														
	Immobilisations corporelles *		028		27 239		030 19 612		7 626											
	Immobilisations financières * (1)		040				042													
	Total I (5)		044		27 239		048 19 612		7 626											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		350		052		350										
		Marchandises *		060		529		062		529										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066													
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070												
		Autres * (3)		072		393		074		393										
	Valeurs mobilières de placement		080				082													
	Disponibilités		084		478		086		478											
	Charges constatées d'avance *		092				094													
Total II		096		1 750		098		1 750												
Total général (I + II)				110		28 989		112		19 612 9 377										
PASSIF																				
										Exercice N 1 NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120		1 000											
	Écarts de réévaluation						124													
	Réserve légale						126													
	Réserves réglementées *						130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131				132											
	Report à nouveau						134		(16 046)											
	Résultat de l'exercice						136		2 113											
	Provisions réglementées						140													
Total I						142		(12 934)												
										Total II										
Provisions pour risques et charges								154												
DETTES (+)	Emprunts et dettes assimilées						156		3 662											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166		3 263											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		8 140		172		15 385									
Produits constatés d'avance								174												
Total III								176		22 310										
Total général (I + II + III)				180		9 377														
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)		Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS AQUI LOU SUD		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						Exercice N clos le 31/12/2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	64 542
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	5
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	31 753
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(440)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	4 243
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(58)
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	15 941
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel *					250	5 222
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	382
	Dotations aux amortissements *					254	4 829
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	46
Total des charges d'exploitation (II)						264	61 917
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	2 631
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	178
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347		300	340
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	2 113
B – RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable au résultat fiscal		312	2 113
Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	195	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	393
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	1 915	354
				Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * 5 163 dont imputés sur le résultat :						360 1 915
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370		372
				Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2044-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2018

SAS AQUI LOU SUD

Extension

[illegible]

SAGE Experts-comptables janvier 2018

PREAMBULE

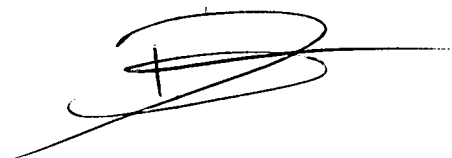
Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 9 376,56 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 2 112,78 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices



Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	64 542	46 336	52 306	66 420	23 450
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	6 942	-369	-3 207	8 288	-5 975
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	6 942	-369	-3 207	8 288	-5 975
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 113	-4 983	-7 510	4 332	-7 886
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	5 222	5 512	9 027	11 734	6 113
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	382	300	378	1 903	201

Observations complémentaires

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

SAS AQUI LOU SUD
S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 258 Lieu Dit la Rouvière

30440 SUMENE
R.C.S : 793277971

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08/02/2021
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter un bénéfice de 2 112,78 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 2 112,78 Euros

Pour copie certifiée conforme
Le Président du Conseil d'Administration



SAS AQUI LOU SUD
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 258 Lieu Dit la Rouvière

30440 SUMENE
R.C.S : 793277971

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 08/02/2021

Le 08/02/2021,
à 8H,

Les associés de la société **SAS AQUI LOU SUD**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 lesquels font apparaître **un bénéfice de 2 112,78 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2017** faisant ressortir **un bénéfice de 2 112,78 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-16 046,47 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-13 933,69 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-13 933,69 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 2 112,78 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

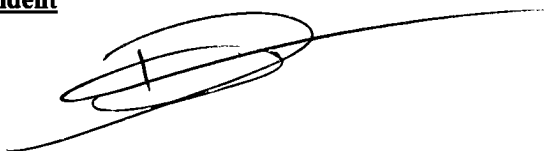
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président



SAS AQUI LOU SUD
S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 258 Lieu Dit la Rouvière

30440 SUMENE
R.C.S : 793277971

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **64 542,50** Euros contre **46 336,29** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **61 917,33** Euros pour l'exercice, contre **49 350,21** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **15 940,96** Euros au 31/12/2017 contre **14 250,81** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **5 221,60** Euros au 31/12/2017 contre **5 511,90** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **381,58** Euros au 31/12/2017 et **300,07** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **4 829,30** Euros au 31/12/2017 contre **4 614,13** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-178,10** Euros, contre **-403,10** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-339,70** Euros au 31/12/2017, contre **-1 568,06** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **2 112,78** Euros contre une perte de **-4 983,45** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **27 238,84** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **19 612,39** Euros, soit un montant net de **7 626,45** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **12 455,75** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **879,00** Euros, contre **381,57** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **871,11** Euros, contre **432,56** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **-12 933,69** Euros, contre **-15 046,47** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **22 310,25** Euros contre **28 316,35** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **64 547,91** Euros au 31/12/2017, contre **46 337,92** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **33 229,76** Euros, soit **51,49 %** pour l'exercice clos le 31/12/2017, contre **22 301,90** Euros, soit **48,13 %** l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **2 630,58** Euros, contre **-3 012,29** Euros au titre de l'exercice précédent.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2017** fait ressortir un **bénéfice** de **2 112,78** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-16 046,47** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-13 933,69** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **2 112,78** Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SUMENE

Le 20/01/2021

Le Président

